

Travaux de grutage sur l'église du Sacré Cœur Les 27 et 28 juin 2023



Afin d'effectuer le remplacement des pierres de couronnement au-dessus des absidioles (les petites chapelles latérales du chœur) et bâtiments annexes, par grutage, des perturbations de circulation auront lieu les 27 et 28 juin autour de l'église paroissiale

Circulation

- ➔ La circulation est interrompue :
- Le 27 juin, place de l'église : dans le sens rue de l'Église vers la rue Henri Lasserre.
 - Le 28 juin, Rue Henri Lasserre : dans la portion comprise entre la rue de Bagnères et la place Monseigneur Mericq.

Stationnement

- ➔ Le stationnement des véhicules est interdit le 27 juin :
- Place de l'église : côté pair de la place.
- Le 28 juin, la circulation et le stationnement seront autorisés place de l'église (dans le sens rue de l'Église vers la rue Henri Lasserre). Il ne sera cependant pas possible d'emprunter la rue Henri Lasserre.

Déviations

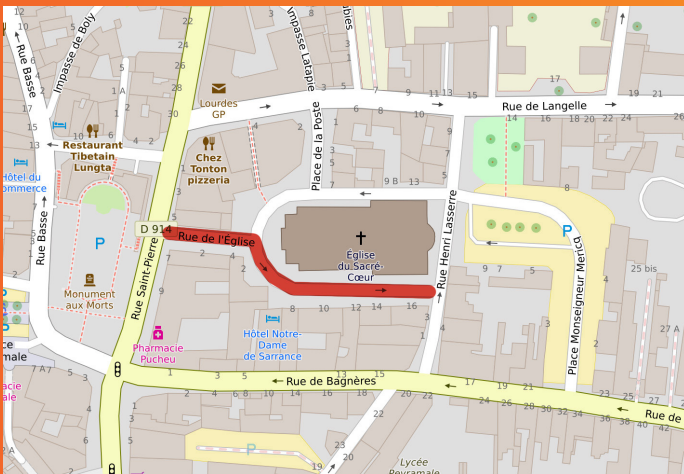
- ➔ À compter du mercredi 27 juin 2023 les véhicules sont déviés ainsi : En provenance de la rue de Bagnères en direction de la rue Henri Lasserre, par la rue Saint-Pierre, la rue de Langelle puis la rue Henri Lasserre.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,

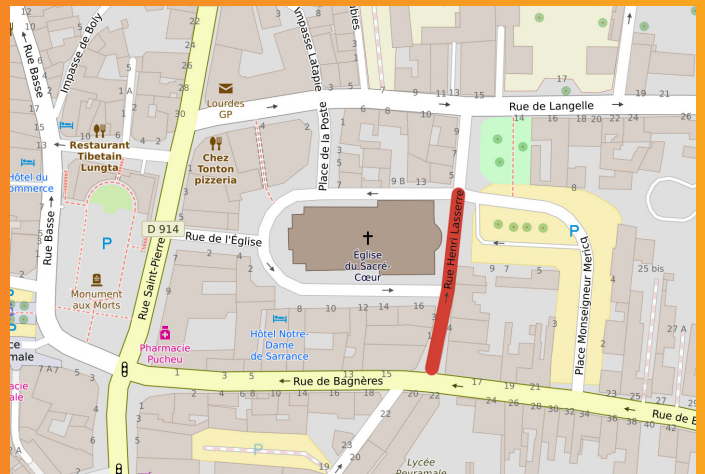
La Ville de Lourdes



Déviation les 27 et 28 juin



27 JUIN
 Interdiction de circulation
 et de stationnement



28 JUIN
 Interdiction de circulation